GRAND REGIONAL CCE D'OCCITANIE

Grand Régional CCE d'Occitanie

CIRCUIT D'EXCELLENCE ET DE DETECTION « JEUNES »

Le Comité Régional d'Équitation OCCITANIE propose un circuit régional « d'Excellence et de détection Jeunes » en Concours Complet d'Équitation (CCE)

Ce circuit régional, permettra de valoriser les cavaliers de compétition, de détecter les Jeunes cavaliers, en leur permettant de se préparer et de se qualifier aux grandes échéances nationales, en participant à des compétitions « exdoor » labellisées sur le territoire régional. Les étapes labellisées Grand Régional par le CRE OCCITANIE ont un coefficient de 2 pour la computer liste nationale FFE.

Un classement « Jeunes » dédoublé dans chaque épreuve est également exécuté. Chaque niveau d'épreuve technique correspondant à une classe d'âge.

Ama 4 classement dédoublé « Benjamin »

Ama 3 classement dédoublé « Minime et moins »

Ama 2 classement dédoublé « Cadet et moins »

Ama 1 classement dédoublé « Junior et moins »

Ama Elite classement dédoublé « Jeune Cavalier et moins »

Pour le calcul des points « Jeunes », des coefficients seront appliqués suivant l'indice d'épreuves qu'ils courent.

Liste des épreuves obligatoires devant figurer à l'avant programme : Pro 2, Amateur Élite, Amateur 1, Amateur 2, Amateur 3 et Amateur 4.

DISCIPLINE NIVEAU	2 CLASSEMENTS	
CCE	Amateur Elite	Jeune Cavalier moins
	Amateur 1	Junior et moins
	Amateur 2	Cadet et moins
	Amateur 3	Minime et moins
	Amateur 4	Benjamin

Dans le cadre du Grand Régional Occitanie, il est prévu une remise des prix finale qui sera effectuée soit lors de la finale, soit lors de l'Assemblée Générale du Comité Régional d'Equitation.

Article 1 : Principes généraux

Pour participer au classement final du circuit, les cavaliers doivent être titulaires d'une licence prise dans une structure affiliée ou agréée à la FFE sur le territoire Occitanie. La domiciliation sportive en Occitanie pour les cavaliers licenciés hors région ou dans une association nationale ne sera pas prise en compte.
Sont pris en compte pour le classement final les couples : Cavalier licencié en Occitanie /Cheval.

Est pris en compte un seul classement par niveau. Le meilleur classement du couple dans un niveau donné est pris en compte pour le classement dans le circuit et l'attribution des points associés. Les couples sont extraits du classement général des épreuves labellisées GR. Un couple ne court pour le classement final du circuit que dans un seul niveau d'épreuve. Un couple ne peut être classé qu'une seule fois dans un niveau donné du circuit mais être classé aussi dans sa catégorie d'âge.

Une élimination ou un abandon ne peut pas permettre l'attribution de point sur l'épreuve labellisée GR. Les points se cumulent sur l'ensemble des étapes du circuit par discipline.

Chaque étape de la discipline a le coefficient 2.

En cas d'égalité sur une épreuve labellisée GR : chaque couple ex æquo se verra attribuer le même nombre de points.
Ex : 2 ex aequo à la première place : (15 + 12) / 2 = 13,5 points pour chacun.

En cas d'égalité à l'issue du classement final : les cavaliers en CCE seront départagés par le nombre de participations au circuit si cela n'est pas possible par le nombre de meilleures places.

Article 2 : Répartition des points

Les meilleurs couples d'Occitanie sont extraits du classement général Amateurs et Jeunes et se voient attribuer des points en fonction de leur classement dans chaque niveau d'épreuve selon la répartition suivante :

1er : 15 pts, 2ème : 12 pts, 3ème : 9 pts, 4ème : 7 pts, 5ème : 6 pts, 6ème : 5 pts, 7ème : 4 pts, 8ème : 3 pts, 9ème : 2 pts, 10ème et plus : 1 pt. Un éliminé ou un abandon : 0 pt.

Au cas où un concurrent se surclasserait dans une catégorie d'âge supérieure, ses points pour le classement Jeunes seraient calculés à partir des coefficients inscrits dans le tableau suivant :

Catégories	Amateur 4	Amateur 3	Amateur 2	Amateur 1	Amateur Elite
Benjamins (11/12 ans)	1,0	1,5			
Minimes (13/14 ans)	0,5	1,0	1,5	2,0	
Cadets (15/16 ans)			1,0	1,5	2,0
Juniors (17/18 ans)				1,0	1,5
Jeunes Cav. (19/20 ans)					1,0

Le coefficient 1,0 indique l'épreuve attribuée initialement

Rappel de la distribution des points :

1er	15 points
2ème	12 points
3ème	9 points
4ème	7 points
5ème	6 points
6ème	5 points
7ème	4 points
8ème	3 points
9ème	2 points
10ème	1 point
Arrivé	1 point
Abandon / Élimination	0 point

Tous les concurrents licenciés en Occitanie restent au classement des épreuves qu'ils ont engagées, peu importe leur catégorie.

En conséquence, pour établir le classement du meilleur cavalier Jeune, seuls les concurrents « Jeunes » sont extraits. On leur attribue à nouveau les points selon leur place parmi les Jeunes dans l'épreuve qu'ils ont courue. Ces points sont ensuite multipliés par le coefficient de l'épreuve en fonction de la catégorie d'âge.

Ex :

1. Calcul des points pour le classement général Grand Régional

Le concurrent A, 1er au classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 15 points
Le concurrent B, 2nd au classement de l'épreuve, court en Juniors : il prend 12 points
Le concurrent C, 3ème du classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 9 points
Le concurrent D, 4ème du classement de l'épreuve, court en Minimes : il prend 7 points
Le concurrent E, 5ème du classement de l'épreuve, court en Sénior : il prend 6 points
Le concurrent F, 6ème du classement de l'épreuve, court en Cadet : il prend 5 points

2. Calcul des points pour le classement provisoire Jeunes

- Les concurrents Séniors et Juniors (A, B, C et E) ne rentrent pas dans le classement Jeunes (cases grisées ci-dessus).
- Le concurrent D, Minime, est premier des Jeunes dans cette épreuve : il prend donc 15 points que l'on multiplie par le coefficient correspondant : 15 x 1,5 : 22,5 points
- Le concurrent F, Cadet, est second des Jeunes dans cette épreuve : il prend 12 points que l'on multiplie par le coefficient correspondant : 12 x 1 : 12 points

Les classements sont établis de cette manière pour chaque étape. Pour rappel, aucun podium Jeunes ne sera prévu sur le circuit, seulement le définitif lors de la remise des prix finale.

Article 3 : Classement provisoire

Après chaque étape, un classement provisoire par couple pour chacun des niveaux labellisés GR sera établi par le secrétariat du CRE sous la coordination du CTS et le suivi de la Commission CCE.
Le classement provisoire sera consultable sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional. Le classement provisoire sera disponible auprès des organisateurs et/ou de la Commission CCE sur chaque étape du circuit.

Article 4 : Classement final

Le classement final sera diffusé sur le site du CRE à la rubrique du Grand Régional.